



Le parrainage vers l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bilan régional 2015



Les objectifs du parrainage pour l'emploi

Le dispositif parrainage, né en 1993, propose de rapprocher de l'emploi les personnes jeunes et adultes rencontrant des difficultés d'insertion, de leur fournir des clés d'accès au monde du travail. Il s'est développé en partenariat avec les services de la DIRECCTE, la Région et la DRJSCS. Il consiste en un accompagnement des jeunes et des adultes en difficulté d'insertion professionnelle, par des parrains et marraines bénévoles issus de tous horizons : chefs d'entreprise, cadres, salariés, syndicalistes, élus, membres de clubs services, actifs ou retraités...

Le parrainage, par la médiation qu'il organise entre le parrainé et l'entreprise, est un véritable outil pour l'égalité des chances et de lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Le parrainage ne constitue pas une mesure pour l'emploi supplémentaire mais une dynamique de partenariat avec les différents acteurs pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande. Il apporte une aide concrète au parrainé, lui permet de mieux s'engager dans une démarche réduisant les risques et les difficultés du recrutement.

Les bénéficiaires d'actions de parrainage sont des personnes volontaires, qui s'engagent dans une démarche active de recherche d'emploi, mais qui rencontrent des difficultés en raison de leur origine ethnique, sociale, culturelle, de leur handicap, de leur sexe ou de leur âge.

Cet accompagnement, d'une durée moyenne de 8 à 9 mois, vise l'accès à l'emploi de la personne concernée, mais aussi son maintien ensuite dans l'entreprise.

Les Principes de la charte Régionale signée le 30 mars 2006

- Prévention des discriminations en milieu de travail et de promotion de la diversité.
- Bénévolat des parrains.
- Engagement réciproque entre parrains et parrainés.
- Accompagnement personnalisé avec l'entreprise.
- Partenariat avec des professionnels de l'accueil et de l'insertion.

Les axes de développement de la mission d'animation régionale

- Accentuer la communication pour développer le parrainage.
- Favoriser la création de nouveaux réseaux.
- Renforcer la cohérence des actions de parrainage.
- Développer les compétences des acteurs du parrainage.
- Animation de la Charte.

Liste des signataires de la charte

Préfet de Région, Conseil Régional PACA, Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité (ACSE), Pôle emploi PACA, Agefiph PACA-Corse, FASILD, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA, EDF PACA, GDF PACA, Association Espace Cadres Marseille, Association Régionale Des Missions Locales, Union Patronale Régionale, Jeunes Chambres Economiques Paca, CJD Marseille, AJE 13, CRCI PACA-Corse, Association EGEE, CNIIEG, PRO BTP PACA, Union Régionale des Associations Familiales PACA, Union régionale des PLIE PACA, Délégué territorial

Les axes de travail sur l'accompagnement

En région Provence Alpes Côte d'Azur, le parrainage est mis en œuvre par 29 Missions Locales pour les jeunes et 11 structures pour les adultes, qui animent ainsi un réseau de marraines et parrains.

Les principes du parrainage

Le parrainage est un accompagnement vers l'emploi bénévole et personnalisé, complémentaire à l'accompagnement classique réalisé par les acteurs du Service public de l'emploi (Missions Locales, Pôle emploi). Il est réalisé par un parrain ou une marraine sur une durée moyenne de 8 à 9 mois.

Les parrains et marraines

Les parrains et marraines sont des bénévoles qui présentent des aptitudes de médiateur avec le monde de l'entreprise et qui manifestent la volonté de s'engager dans la durée au sein d'un réseau. Ils sont reconnus par les employeurs du fait de leur expérience professionnelle ou encore leur participation à la vie locale. Ils présentent des qualités d'écoute, de dialogue et des capacités à mobiliser leur propre réseau de relation pour en faire bénéficier les parrainés.

Les apports des parrains et marraines

Les apports et activités proposés par les parrains/marraines sont très variés et s'adaptent aux profils et attentes des parrainés. De façon synthétique, il existe trois types de soutien :

- un soutien moral : amélioration de la confiance en soi, dynamisation de la recherche d'emploi, partage d'expérience...
- un soutien technique et méthodologique pour entrer dans une réelle démarche de mise en projet professionnel : organisation et recherche des offres d'emplois, adaptation du CV et de la lettre à une offre d'emploi précise, préparation à un entretien d'embauche...
- un soutien relationnel : prise de conscience et élargissement du réseau relationnel du jeune, meilleure connaissance et représentation des métiers et de l'environnement de travail réel, comportement attendu...

Des expérimentations existent aussi dans certains réseaux comme le parrainage pour l'aide à la préparation aux concours (fonction publique, sanitaire et social...) ou encore le parrainage comme accompagnement vers la création d'entreprise (conseil sur le choix du statut, étude de marché...).

Les animateurs de réseaux locaux de parrainage

Un référent parrainage est clairement identifié dans chaque structure. Il joue un rôle essentiel dans la réussite du parrainage car il constitue et suit les binômes parrain/marraine- parrainé mais aussi, il recrute et forme ces bénévoles.

L'animation régionale du dispositif du parrainage

Pour le réseau Jeunes, les membres du comité de pilotage parrainage (les financeurs) ont confié à l'Association régionale des missions locales l'animation régionale des réseaux jeunes à partir d'un cahier des charges.

Pour l'année 2015, les axes retenus par le comité de pilotage régional portaient sur l'appui technique aux animateurs, sur l'organisation d'échanges de pratique entre animateurs parrainage ainsi que sur l'organisation de trois rencontres infra régionales.

Pour le réseau Adultes, c'est la DIRECCTE PACA qui est en charge de l'animation des structures.

Les objectifs du parrainage pour l'emploi	3
Les axes de travail sur l'accompagnement	4
Éléments de cadrage régional	6
Les caractéristiques des publics parrainés	7
Les caractéristiques des parrains et marraines	8
Les sorties dans l'emploi	9
Les autres types de sorties	10
Le bilan financier	11-13
Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage	
Les parrainés	
• Réseau Jeunes	14
• Réseau Adultes	15
Les parrains - marraines	
• Réseau Jeunes	16
• Réseau Adultes	17
Les sorties du dispositif parrainage	
• Réseau Jeunes	18
• Réseau Adultes.....	19
Les annexes	
La structuration des Réseaux	
• Réseau Jeunes	20
• Réseau Adultes	21

Éléments de cadrage régional

Présentation générale

En 2015, le dispositif du parrainage vers l'emploi a été mis en œuvre par 40 réseaux sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : les 29 missions locales pour le réseau jeunes et 11 structures d'accompagnement pour le réseau des adultes.

Les objectifs 2015 étaient de 2719 parrainés auxquels il faut ajouter les 250 places supplémentaires décidés à la suite du CIEC de mars 2015 (cette programmation complémentaire se réalise entre septembre 2015 et juin 2016).

Ce dispositif concerne 2 861 parrainés, accompagnés par 1 220 parrains ou marraines.

Les objectifs initiaux 2015 fixés aux réseaux sont atteints. Le volume de parrains et marraines mobilisés est dépassé.

L'essentiel à retenir

2 861 parrainés accompagnés dont :

- 78% de jeunes de moins de 26 ans.
- 49% de femmes.
- 59% de niveau V et moins.

1 220 parrains mobilisés dont :

- 65% actifs.
- 52% issus du secteur tertiaire et 14% du secteur industriel.

40 réseaux répartis sur le territoire régional :

- 29 missions locales.
- 10 structures d'accompagnement pour les adultes.

62% des sorties du dispositif sont des sorties « emploi »

- 27,2% des parrainés sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

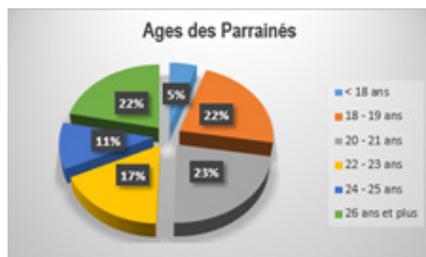
Eléments de cadrage régional

Les caractéristiques des publics parrainés

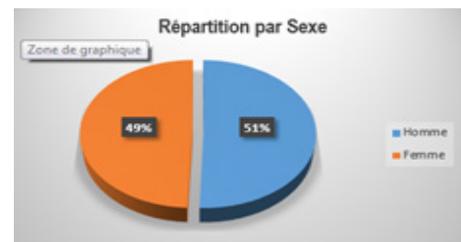
	Total	< 18 ans	18 - 19 ans	20 - 21 ans	22 - 23 ans	24 - 25 ans	26 ans et plus
Homme	1448	88	341	321	262	138	298
Femme	1413	60	303	332	234	165	319
Total	2861	148	644	653	496	303	617
%	100%	5.2%	22.5%	22,8%	17,3%	10.6%	21,6%

Répartition des parrainés selon l'âge et le genre

Répartition par âge des parrainés



Répartition des parrainés par sexe



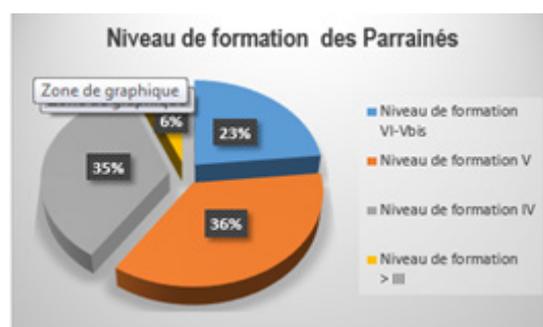
En 2015, 2 861 parrainés sont accompagnés par le dispositif régional, dont 51% d'hommes.

Les 2 238 jeunes de moins de 26 ans suivis représentent toujours 78% des bénéficiaires du dispositif, la tranche d'âge 18-21 ans étant la plus représentée avec 45%.

Niveau de formation des parrainés

Le public prioritaire de niveau V et inférieur représente 59% des bénéficiaires du dispositif. Ce qui répond au cahier des charges et correspond au public suivi par les réseaux jeunes et adultes.

Niveau de formation des parrainés

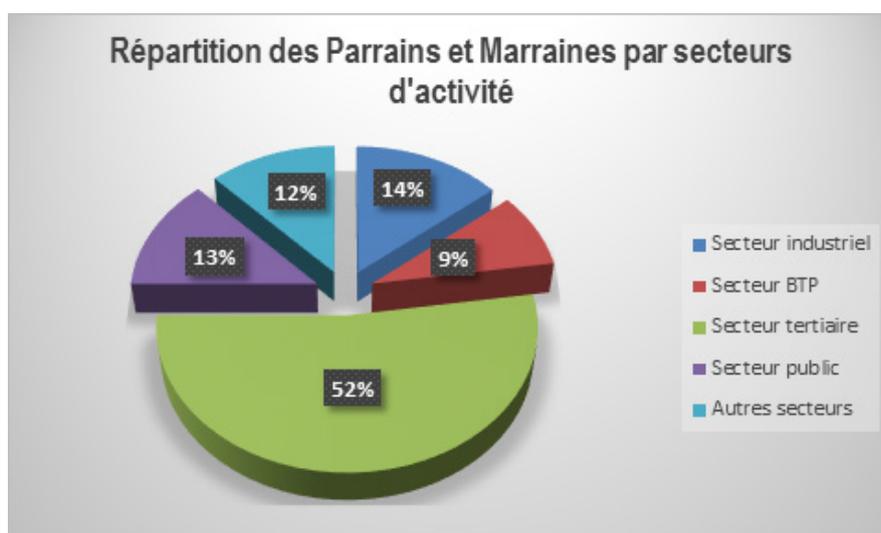


Éléments de cadrage régional

Les caractéristiques des parrains et marraines

En 2015, 1220 parrains et marraines ont participé activement à la mise en œuvre du dispositif régional, avec une légère baisse par rapport à 2014.

65% des parrains et marraines sont des actifs. Une majorité d'entre eux est issue du secteur tertiaire (639, soit 52%). Le secteur d'activité d'origine peut être très différent selon le réseau ou les départements.



Les parrains sont plus nombreux (647, soit 53%) que les marraines (573), toutefois, on constate une augmentation du nombre de marraines.

En moyenne, les parrains suivent entre 2 et 3 parrainés sur l'année.

Chaque parrainé bénéficie en moyenne de 6 entretiens durant l'année chiffre constant depuis 2013.

Éléments de cadrage régional

Les sorties du parrainage

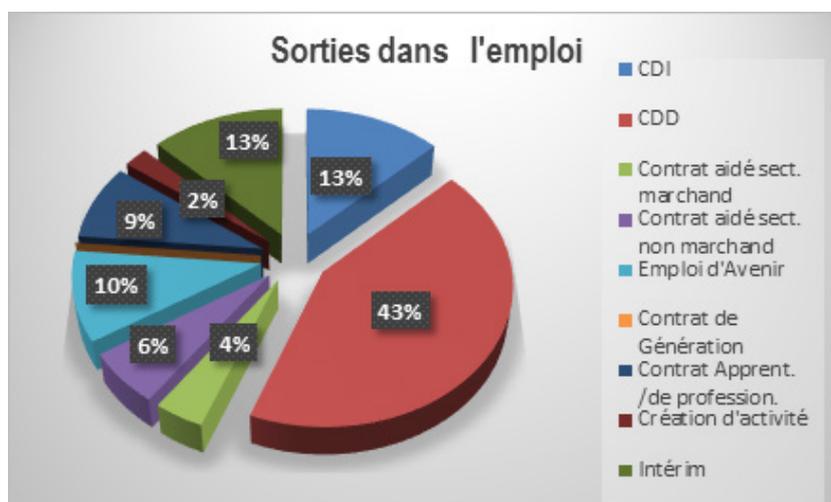
Les sorties dans l'emploi

Dans l'emploi											
	Total des sorties	CDI	CDD	Contrat aidé sect. marchand	Contrat aidé sect. non marchand	Emploi d'Avenir	Contrat de Génération	Contrat Apprent. /de profession.	Création d'activité	Intérim	Sous-Total sorties emploi
Homme	1340	94	328	19	46	81	0	86	20	150	825
Femme	1165	106	337	42	50	79	0	47	16	45	721
Total	2505	200	665	61	96	160	0	133	36	195	1546

Les sorties sont comptabilisées sur l'année 2015 quelle que soit l'année d'entrée du parrainé dans le dispositif.

La situation 2015

Les différents types de sorties dans l'emploi



1 546 parrainés sont sortis du dispositif avec une situation dans l'emploi, ce qui représente 62% des sorties totales, la part de ceux accédant à l'emploi se maintient au fil des années avec une relative stabilité des types de sorties. Les solutions de sorties dans l'emploi peuvent être différentes selon le genre des parrainés. Certaines solutions sont plus fréquentes en proportion pour les hommes que pour les femmes : contrats d'apprentissage et de professionnalisation, intérim et création d'activité.

Éléments de cadrage régional

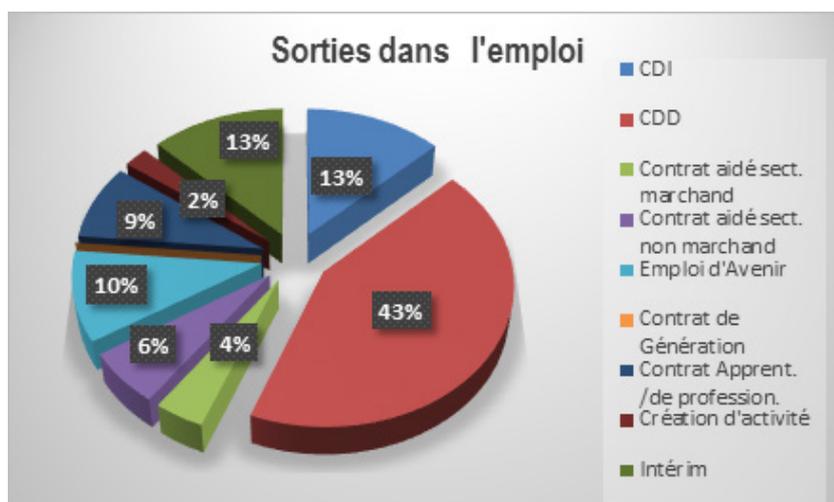
Les autres types de sorties

	Total des sorties	Formation de - de 6 mois	Formation de + de 6 mois	Abandon	Autre	Sous-Total Autres sorties
Homme	1340	45	100	168	202	515
Femme	1165	41	86	57	260	444
Total	2505	86	186	225	462	959

La situation 2015

959 parrainés sont sortis du dispositif pour un autre motif, soit 38% des sorties totales

Les autres types de sorties



Les autres types de sorties ont la répartition suivante :

- 272 entrées en formation (28% des autres sorties, soit 11% du total des sorties).
- 225 abandons (24% des autres sorties, soit 9% du total des sorties).
- 462 autres motifs (48% des autres sorties, soit 18% du total des sorties).

Les sorties en formation sont stables.

Les abandons augmentent. Un abandon est une sortie du dispositif avant la date de fin de parcours initialement prévue ou avant que les objectifs fixés ne soient atteints. Il est important de noter que pour ces personnes, des solutions dans l'emploi ont peut-être été trouvées peu après leur sortie.

Les autres motifs diminuent et regroupent des causes variées : déménagement, maladie, congé maternité ou toute autre cause nécessitant l'arrêt de l'accompagnement.

Quelques soient les motifs de sorties, la part des hommes est toujours supérieure à celle des femmes.

Le bilan financier

La situation 2015

Le budget 2015 consacré à la mise en œuvre du dispositif parrainage vers l'emploi s'élève à 1 101 832 €. Il est en légère augmentation par rapport à 2014.

Le coût moyen par parrainé est de 385 €.

Le financement du dispositif

L'Etat (DIRECCTE PACA et DRJSCS PACA) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les principaux financeurs du dispositif, représentant respectivement 41% et 33% des financements, notamment dans le cadre des quartiers prioritaires de la politique de la ville (avec un objectif de 30%). Les structures supports des différents organismes engagés dans le dispositif parrainage interviennent pour 20.5%.

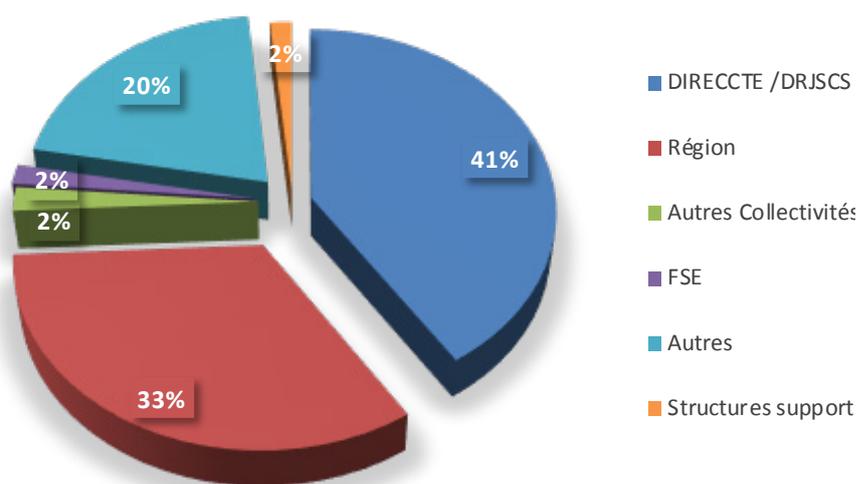
Quelques structures bénéficient d'une aide européenne dans le cadre de projets FSE.

Les autres financements correspondent à des investissements privés émanant de caisses de retraite ou de communes.

Tableau des financements 2015

	DIRECCTE-DRJSCS	Région	Autres Collectivités	FSE	Autres	Structures support	Total
Jeunes	277 855	368 820	20 164	-	-	131 897	798 736
Adultes	171 047	-	2 700	18 601	16 924	93 824	303 096
Total	448 902	368 820	22 864	18 601	16 924	225 721	1 101 832

Le financement du parrainage 2015



Les informations recueillies dans ce bilan ont été consolidées par le CARIF Espace Compétences à partir des données renseignées par le réseau adulte dans l'outil de collecte et, les données de l'ARDML pour le réseau jeune.

Le bilan financier

Les dépenses

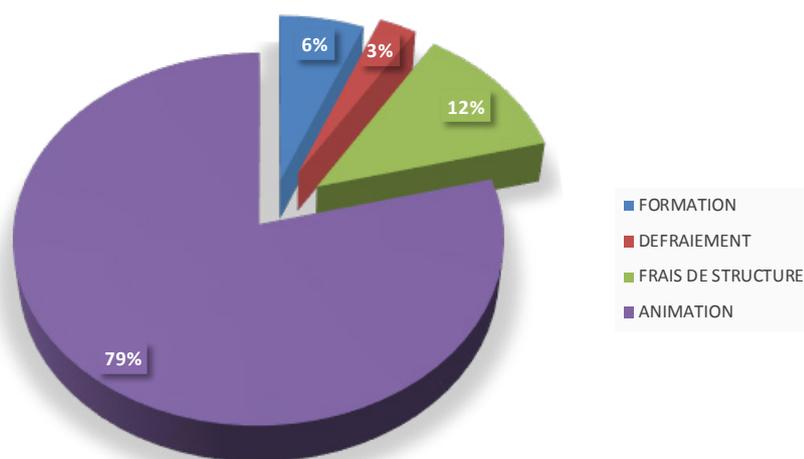
Les dépenses relatives à l'animation du dispositif représentent 79% du budget. Elle correspond aux salaires des animateurs qui accompagnent les parrainés et mobilisent les parrains au sein des structures engagées dans le dispositif.

Les frais de structure sont le deuxième poste de dépenses (12%), en diminution de 7 points par rapport à 2014. Ils représentent les frais de fonctionnement des structures (locaux, frais de gestion divers) au prorata de l'activité dédiée au parrainage.

La formation des parrains, qui garantit la bonne posture du parrain ou de la marraine dans l'accompagnement de la personne, est le 3ème poste de dépenses (6%), en progression de 1 point par rapport à 2014.

Enfin, les frais de déplacements des parrains représentent toujours 3% du budget global.

La répartition des dépenses 2015



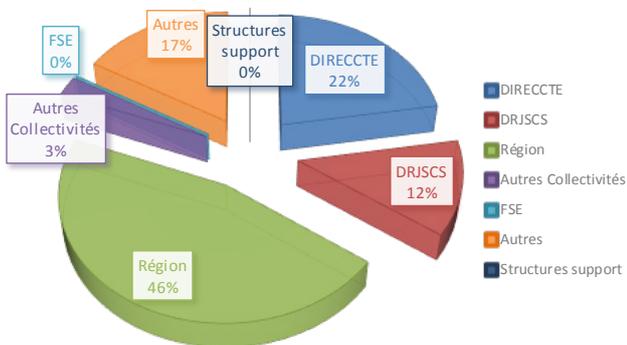
Le financement par réseau

La part du financement total affectée au réseau Jeunes est stable. Elle représente 73% de l'ensemble du budget, contre 27% pour le réseau Adultes.

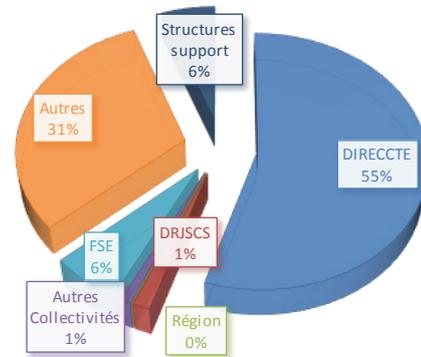
La répartition par réseau et par financeur est la suivante :

- Réseau Jeunes : 46% Région, 22% DIRECCTE, 12% DRJSCS
- Réseau Adultes : 55% DIRECCTE et 1% DRJSCS. Les crédits FSE sont mobilisés à hauteur de 6%

Financement réseau Jeunes



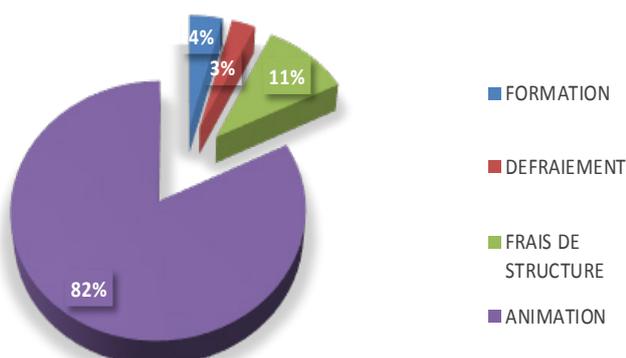
Financement réseau Adultes



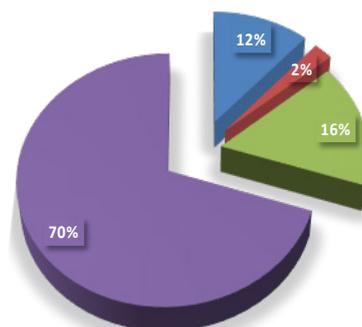
Les dépenses par réseau

Le poste de dépenses relatif à l'animation du dispositif reste le plus important pour respectivement 82% pour le réseau Jeunes et 70% pour le réseau Adultes. Si ce poste est stable, par rapport à 2014, pour le réseau Jeunes, il a augmenté de 12 points pour le réseau Adultes. Le poste relatif aux frais de structure ayant, quant à lui, augmenté de 8 points et a diminué de 4 points pour le réseau Jeunes.

Répartition des dépenses réseau Jeunes



Répartition des dépenses réseau Adultes



Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

Les parrainés du réseau Jeunes

Sur les 2 238 jeunes entrés dans le dispositif « parrainage vers l'emploi » en 2015, la répartition par genre et tranches d'âge se traduit de la façon suivante :

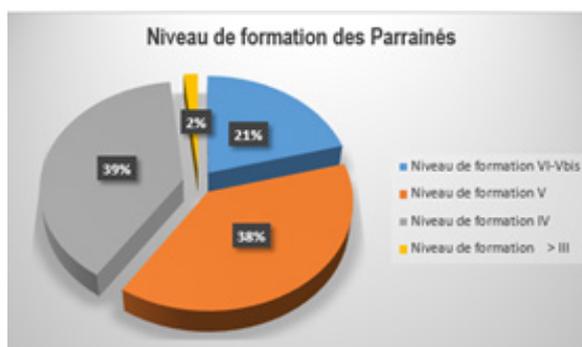
	Total	< 18 ans	18 - 19 ans	20 - 21 ans	22 - 23 ans	24 - 25 ans
Homme	1145	88	341	316	262	138
Femme	1093	60	303	331	234	165
Total	2238	148	644	647	496	303
%	100%	7%	29%	29%	22%	13%

Les principaux points à retenir :

- 58% des jeunes parrainés ont entre 18 et 21 ans.
- La progression du nombre de jeunes femmes parrainées permet de se rapprocher de la parité.

Concernant le niveau de formation des parrainés, les cibles prioritaires (niveau V et infra V) représentent 59% des jeunes (63% en 2014) : 55% sont des hommes et 45% des femmes.

Niveau de formation des parrainés Public Jeunes



La part des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville est en légère diminution : 21% contre 31% en 2014. Au total, ils sont 479 à résider dans les QPV. (l'année 2015 a été marquée par une nouvelle géographie des Quartiers Politiques de la Ville pouvant justifier cette baisse.)

Les parrainés bénéficient en moyenne de 6 entretiens sur l'année.

Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

Les parrainés du réseau Adultes

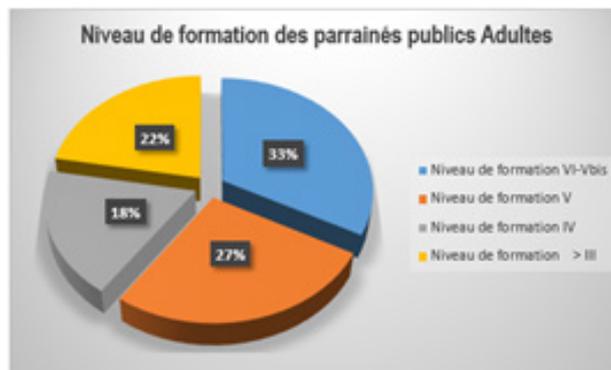
623 personnes qui ont intégré le dispositif en 2015, soit une progression de 5%.

Les principaux points à retenir :

Les femmes représentent en 2015 51% des personnes accompagnées.

La part des niveaux V et infra V est en baisse. Elle s'établit ainsi à 60% (67% en 2014). Celle des niveaux III augmente de 3 points. Elle représente 22% des entrées en 2015.

Niveau de formation des parrainés Public Adultes



48 % des parrainés suivis par le réseaux Adultes en 2015 sont des personnes domiciliées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 300 personnes au total. Cette part a progressé de 4 points par rapport à 2014. Les hommes sont majoritaires (54%).

Les parrainés bénéficient en moyenne de 5 à 6 entretiens sur l'année.

Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

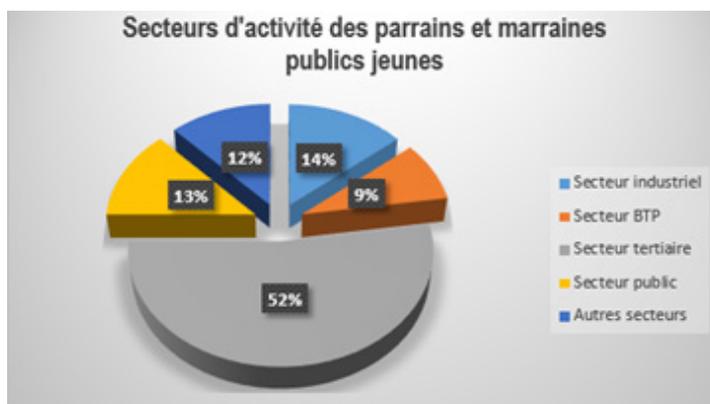
Les parrains-marraines du réseau Jeunes

En 2015, 885 parrains et marraines ont accompagné en moyenne 3 jeunes, sur une durée moyenne de 7 mois.

Les principales caractéristiques du réseau :

- Un développement du réseau (+2%).
- La part des marraines est toujours en évolution : +1% en un an. Elles représentent 46% de l'ensemble du réseau.
- Les parrains et marraines « actifs » dans le réseau sont majoritaires : 59%.
- Le volume de parrains bénéficiant d'une formation spécifique dans le cadre du dispositif est toujours en diminution 435 parrains / marraines en 2015 contre 481 en 2014.
- La répartition des secteurs d'activités des parrains/marraines est relativement stable par rapport à 2014.

Secteur d'activité des parrains réseau Jeunes



Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

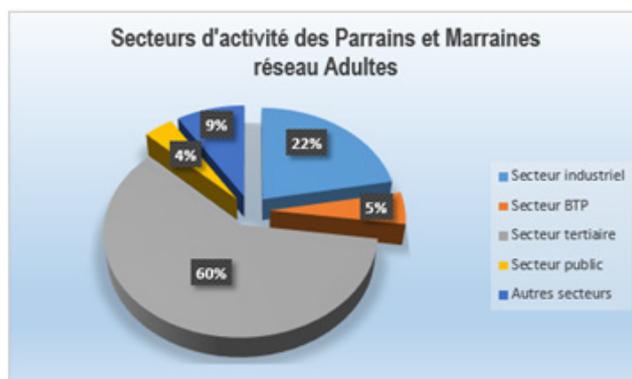
Les parrains-marraines du réseau Adultes

En 2014, 335 parrains et marraines ont accompagné en moyenne 2 adultes, sur une durée moyenne de 8 mois.

Les principales caractéristiques du réseau :

- Un réseau marqué par une baisse du nombre de parrains et marraines.
- Les actifs dans le réseau sont toujours majoritaires (81%).
- Le volume de parrains bénéficiant d'une formation spécifique dans le cadre du dispositif est toujours en diminution. Le nombre de parrains et marraines formés est de 37%.
- Les parrains et marraines sont issus des secteurs d'activité suivants, le secteur tertiaire est en progression de 5 % au détriment du BTP et de l'Industrie.

Secteur d'activité des parrains réseau Adultes



Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

Les sorties du dispositif parrainage – réseau Jeunes

En 2015, 1938 jeunes sont sortis du dispositif parrainage, et ce, quelle que soit leur date d'entrée dans le dispositif (contre 1 858 en 2013). Pour 61% d'entre eux, la sortie était dans l'emploi (contre 63% en 2014).

Les hommes étaient majoritaires à la fois dans l'ensemble des sorties que pour les sorties « emploi » (58%).

Les principales caractéristiques des sorties « emploi » en 2015

- Les sorties en CDI se stabilisent : 10.9% des sorties emploi en 2015 (contre 11% en 2014)
- Une part des sorties en CDD qui se maintient : 45% des sorties « emploi » de même que les sorties en CAE et CIE
- La mobilisation des emplois d'avenir est constante. Au total, 160 emplois d'avenir ont été prescrits, représentant 13.5% des sorties.
- Le recours à l'intérim a progressé de 14%.

Dans l'emploi											
	Total des sorties	CDI	CDD	Contrat aidé sect. marchand	Contrat aidé sect. non marchand	Emploi d'Avenir	Contrat de Génération	Contrat Apprent. / de profession.	Création d'activité	Intérim	Sous-Total sorties emploi
Homme	1118	64	275	0	32	81	0	79	6	134	671
Femme	820	66	266	1	27	79	0	43	4	32	518
Total	1938	130	541	1	59	160	0	122	10	166	1 189
		10.9%	45.5%	0%	5%	13.5%	0%	10.3%	0.8%	14%	100%

Les principales caractéristiques des «autres types » de sorties en 2015

- Les autres sorties augmentent de 2 points (39 contre 37% en 2014).
- Les départs en formation sont stables (autour de 30%) avec davantage d'hommes qui ont intégré un parcours (57%) à l'identique de 2014.
- Le niveau des abandons se stabilise (20.3% contre 20% en 2014) avec une forte baisse des abandons de femmes
- Les autres sorties pour un autre motif se sont stabilisées en 2015 à 50%.

	Total des sorties	Formation de - de 6 mois	Formation de + de 6 mois	Abandon	Autre	Sous-Total Autres sorties
Homme	1118	38	87	133	189	447
Femme	820	25	69	19	189	302
Total	1938	63	156	152	378	749
		8.4%	20.8%	20.3%	50.5%	100%

Les caractéristiques principales des réseaux du parrainage

Les sorties du dispositif parrainage – réseau Adultes

En 2015, 564 parrainés sont sortis du dispositif parrainage, et ce, quelle que soit leur date d'entrée dans le dispositif (contre 461 en 2014). Pour 63% d'entre eux, la sortie était dans l'emploi (contre 58% en 2014).

Les hommes étaient majoritaires à la fois dans l'ensemble des sorties que pour les sorties « emploi » (52%).

Les principales caractéristiques des sorties « emploi » en 2015

- La part des sorties en CDI diminue (19.6% en 2015 contre 22% en 2014)
- La part des sorties en CDD diminue (34.7% en 2015 contre 41% en 2014)
- Le recours aux contrats aidés a fortement progressé en 2015 :
 - Pour les CIE : il est passé de 9% en 2014 à près de 17% en 2015
 - Pour les CAE : il a légèrement progressé de 9% à 10.4% en 2015
- L'intérim a baissé (8.1% des sorties « emploi »)
- La création d'entreprise a progressé (26 créations contre 15 en 2014) avec une tendance vers la parité en 2015 (46% de femmes entrepreneuses contre 26.7% en 2014).

Dans l'emploi											
	Total des sorties	CDI	CDD	Contrat aidé sect. marchand	Contrat aidé sect. non marchand	Emploi d'Avenir	Contrat de Génération	Contrat Apprent. /de profession.	Création d'activité	Intérim	Sous-Total sorties emploi
Homme	219	30	53	19	14	0	0	7	14	16	153
Femme	345	40	71	41	23	0	0	4	12	13	204
Total	564	70	124	60	37	0	0	11	26	29	357
		19.6%	34.7%	16.8%	10.4%	0%	0%	3.1%	7.3%	8.1%	100%

Les principales caractéristiques des «autres types » de sorties en 2015

- Le niveau des départs en formation en 2015 se maintient. Il y a plus de femmes qui ont recours à cette étape dans leur parcours.
- Le niveau des abandons a progressé (73% contre 45% en 2014) avec une proportion moins importante d'hommes qui abandonnent le dispositifs (48%).
- La part des sorties pour « autres motifs » est moins importante que pour le réseau Jeunes. Les femmes au contraire de 2014 sont plus représentées que les hommes.

	Total des sorties	Formation de - de 6 mois	Formation de + de 6 mois	Abandon	Autre	Sous-Total Autres sorties
Homme	219	7	13	35	11	66
Femme	345	16	17	38	70	141
Total	564	23	30	73	81	207
		11.1%	14.5%	35.3%	39.1%	100%

Annexes : la structuration du réseau Jeunes

La répartition territoriale

Les 29 missions locales mettent en oeuvre le dispositif parrainage pour les jeunes.



Département 04

Mission Locale Alpes de Haute Provence (AHP)

Département 05

Mission Locale des Hautes Alpes - Mission Jeunes 05

Département 06

Mission Locale Antipolis
Mission Locale Communautaire Objectif Jeunes Nice Côte D'azur
Mission Locale du Pays De Grasse
Mission Locale Est 06
Mission Locale Pays De Lérins

Département 13

Mission Locale de Marseille
Mission Locale du Canton de La Ciotat
Mission Locale du Delta
Mission Locale du Pays d'Aix
Mission Locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Mission Locale du Pays de Martigues-Côte Bleue
Mission Locale du Pays Salonais Mission Locale Est
Etang de Berre Mission Locale Ouest Provence

Département 83

Mission Locale Centre Var
Mission Locale Corail
Mission Locale Dracénie Verdon Bagnols Pays de Fayence
Mission Locale du Coudon au Gapeau
Mission Locale Est Var
Mission Locale Golfe St Tropez et Pays des Maures
Mission Locale Jeunes Toulonnais
Mission Locale La Seyne et Ouest Var (MIAJ) Mission Locale Ouest Haut Var

Département 84

Mission Locale du Comtat Venaissin
Mission Locale Haut Vaucluse
Mission Locale Jeunes Grand Avignon
Mission Locale Luberon Pays des Sorgues Monts Vaucluse

Annexes : la structuration du réseau Adultes

11 opérateurs mettent en oeuvre le dispositif parrainage pour les adultes.



4 opérateurs dans le 13

Département 04 UDE 04	Département 13 Emergence Espace Emploi Génération solidarité Réussir Provence
Département 05 UPE 05	Département 83 Face Var Provence Méditerranée RCVM
Département 06 Institut de Mécénat Social - Entreprendre Pour La Cité Réflex Emploi Plie de Cannes	Département 84 Face Vacluse



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Document réalisé par le CARIF
Espace Compétences



avec les données de l'ARDML
pour le Réseau Jeune



www.parrainage-paca.org